

Sujet : Directives pour la reprise des classes le 11 mai

Date : 29/04/2020 à 18:35

Pour : PORT SUR VIENNE ,

Mesdames les élues, Messieurs les élus,

Je vous invite à prendre connaissance des directives que je viens d'adresser aux directrices et directeurs des écoles de la circonscription de Chinon. Celles-ci ont été présentées, ce jour, par M. le Directeur académique lors d'un conseil d'inspecteurs du département.

Afin de compléter mon propos, deux points importants restent à définir : le nombre d'élèves pouvant être accueillis en maternelle chaque jour ainsi que le protocole sanitaire qui devrait être connu d'ici deux jours.

Je me tiens à votre entière disposition pour échanger avec vous si besoin.

Bien cordialement

--

Valerie Vigouroux
IEN circonscription de Chinon

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs,

Voici des éléments concrets pour préparer la reprise du 11 mai.

Tout d'abord, jusqu'au 11 mai je vais être en lien rapproché avec vous, ainsi qu'avec les élus, pour organiser cette reprise. Bien évidemment, celle-ci doit être pensée avec la réalité de vos écoles: -

structure (taille des salles de classe, nombre d'élèves par classe, salles libres....)

- des personnels en présentiel (enseignants, AESH)*
- du nombre d'enfants attendus.*

*Cette reprise sera progressive. Vous pourrez commencer par accueillir les GS, CP et CM2. Néanmoins, en fonction de votre réflexion, d'autres niveaux pourront être accueillis **dès le 12 mai**. Nous attendons encore des informations sur la taille maximum des groupes en maternelle.*

Cette organisation devra être portée à la connaissance des représentants de parents d'élèves pour avis et échanges.

Le dispositif définitif doit m'être transmis pour le mardi 5 mai pour validation puis diffusion aux familles le jeudi 7 mai (au plus tard). Un tableau pour ce retour vous sera adressé au plus vite par l'équipe de circonscription.

Dès le 25 mai, l'accueil de tous les niveaux de classes doit être effectif ... éventuellement dans des formats différents que ceux existant avant le confinement.

Aussi, dans un premier temps il conviendrait de recenser les intentions des familles sur le retour à l'école de leur(s) enfant(s) en leur précisant que l'accueil sera réalisé de manière progressive sur 15 jours afin de nous assurer du respect des protocoles sanitaires et nous permettre les ajustements nécessaires.

Parallèlement, il convient de recenser la mobilisation possible des personnels (PE et AESH) sur chacune de vos écoles : en présentiel et à distance. Pour information, une publication dans la Lettre info précisera les démarches pour ceux "à risque" ou vivant avec une personne "à risque".

A partir de ces informations, un premier schéma est à penser en équipe. Les conseillères pédagogiques et moi-même pourront participer à cette réflexion. Avant toute communication en direction des familles, je souhaite que les protocoles prévus me soient adressés pour validation.

Pour mémoire, le 11 mai est dédié à un conseil des maîtres.

Le schéma doit nécessairement intégrer les points suivants :

- l'application du protocole sanitaire
- la possibilité d'application des gestes barrière
- des groupes de 15 élèves maximum pour l'élémentaire (en attente pour la maternelle)
- le rôle de chaque personnel dans la continuité pédagogique en présentiel, à distance, et le cas échéant, pour les enfants de parents prioritaires (actualisation de la liste en cours)
- l'organisation de l'accueil le matin
- la répartition spatiale des groupes
- la circulation dans les locaux
- l'aménagement des classes pour fluidifier la circulation, l'espacement des élèves (regroupement de mobiliers dans un espace de la classe, en dehors de la classe), l'accès ou non au matériel pédagogique. Sur ce dernier registre, il faut réfléchir ce à quoi les élèves pourront avoir accès et dont l'entretien sanitaire puisse être possible pour les agents, notamment en maternelle
- penser aux récréations échelonnées et à l'utilisation des différents espaces
- penser aux activités pouvant être pratiquées en extérieur (un schéma avec un temps en extérieur le matin et un temps en extérieur l'après-midi me paraît recommandé)
- l'accueil des élèves d'ULIS se fera dans le dispositif et donc sans inclusion dans les classes
- l'accueil des enfants avec notification MDPH sera fait en respectant les priorités suivantes : aide individuelle puis mutualisée puis collective
- l'intervention des acteurs extérieurs dans le cadre des 2S2C "sport, santé, civisme et culture" : une partie des élèves pourrait participer à des cours sur les savoirs fondamentaux et l'autre partie à des activités physiques et sportives avec des intervenants
- le matériel scolaire individuel à apporter par chaque enfant dans l'objectif de limiter l'utilisation du matériel collectif
- recommandations pour les élèves de maternelle : 1 classe par jour en salle de motricité, prioriser les activités en extérieur.

Je vous recommande de penser l'accueil des fratries qui gagneraient à être positionné sur les mêmes journées.

Ce fonctionnement devra être validé dans sa globalité par les parents pour lesquels il ne sera pas accepté d'aménagement à la carte.

Dans un second temps, les modalités d'apprentissage devront être réfléchies en équipe : alternance oral/écrit, en classe / dehors, individuel/collectif... La réflexion sur la manière d'aider individuellement les élèves devra se poursuivre. Pour mémoire, le but en cette fin d'année scolaire n'est pas de terminer les programmes à tout prix mais de permettre à chaque élève de consolider ses apprentissages.

En vous remerciant très sincèrement pour votre engagement et votre implication au quotidien.

Bien cordialement

--